



Le Courant municipal

Octobre 2014 - Volume 20, no

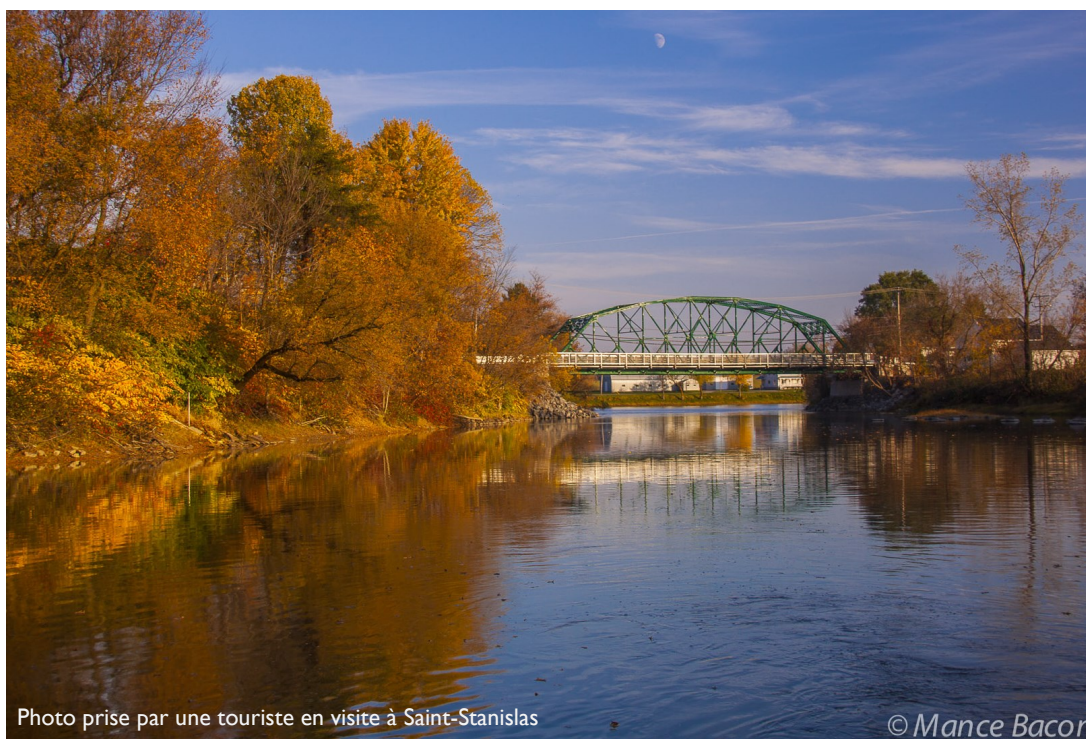


Photo prise par une touriste en visite à Saint-Stanislas

© Mance Bacon

Dans ce numéro

Éditorial	3	Société d'horticulture des Chenaux	6
Communiqués du bureau		Vaccination antigrippale	7
Résumé des séances du conseil	3	Ça vaut le détour	7
Collecte des ordures	4	Nouveau service offert	7
Règlements concernant les animaux	4	CAB de la Moraine	8
Règlement relatif au stationnement	4	Programme de recyclage des contenants vide des pesticides et de fertilisants	8
Abri d'auto temporaire	4	La voix des parents	8
Vente par encan au garage municipal	4	Messages de la Sûreté du Québec	9
Stratégie d'économie d'eau potable	5	École secondaire Le Tremplin	9
Divers		Association des personnes aidantes	9
Association des loisirs	5	Agenda des événement locaux	10
Biblio Émilie Bordeleau	6	Calendriers des collectes	11-12
Service des incendies de St-Stanislas	6		
Maison des jeunes	6		

Municipalité de Saint-Stanislas

33, rue du Pont
Saint-Stanislas QC
G0X 3E0

Tél. : 819-840-0703

Fax : 418-328-4121

www.saint-stanislas.ca

[municipalite@saint-](mailto:municipalite@saint-stanislas.ca)

[stanislas.ca](mailto:municipalite@saint-stanislas.ca)

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi
8 h à 12 h

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 560 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Décembre 2014

Date de tombée : 27 novembre 2014

ÉDITORIAL

La rentrée

À chaque saison son qualificatif. On dit de l'été qu'il est festif, du printemps que c'est la période du renouveau, que l'hiver représente le Temps des Fêtes. L'automne est pour sa part souvent associé à la rentrée et bien sûr aux belles couleurs flamboyantes. Les saisons ont un point en commun je crois, celui de provoquer en nous un sentiment d'excitation ou à tout le moins, une forme de fébrilité.

Donc, qui dit automne dit rentrée. Mais pour qui et pourquoi? C'est vrai que les écoliers, les parlementaires et les vacanciers font leur rentrée. C'est aussi le cas pour le BBQ, les accessoires de patio; en fait, pour tout ce qui agrmente la saison estivale. Au printemps, on ne parle pas de sortie quand l'école ferme ses portes ou que l'on sort les articles d'été. Quand on y pense, cette fébrilité de la rentrée qui nous pousse à être meilleurs ne devrait-elle pas nous animer au quotidien, car à chaque jour, on rentre quelque part...

Après ce questionnement un peu philosophique, passons aux faits qui sont simples et clairs comme les randonnées colorées, les pommes savoureuses à souhait, les citrouilles qui décorent et qui se dégustent, le retour des plats mijotés, les annonces budgétaires venant de tous les paliers politiques et des coupes qui ne seront peut-être pas exclusives à nos plates-bandes. Voilà ce qui résume l'automne.

Le 21 septembre dernier, plusieurs d'entre nous ont découvert un lieu historique en la vieille centrale hydroélectrique de Saint-Narcisse. Dans cette salle au cachet enchanteur, un brunch mettant en vedette les produits du terroir nous a été servi par Les Buffets Isabelle Dupuis. Un repas savoureux sur une musique d'ambiance exécutée au piano par une jeune fille de grand talent de chez nous, Karine Brouillette. Cette rencontre servait de prétexte pour rendre hommage aux gens qui ont œuvré au Parc pendant vingt ans ou plus ou qui ont pris leur retraite, dont l'un des nôtres, monsieur Marcel Goulet. L'assistance a aussi pu constater que beaucoup de gens de notre communauté y ont consacré temps et énergie soit à titre d'employés ou d'administrateurs. Des gens passionnés du Parc de la rivière Batiscan qui nous font réaliser que c'est un lieu récréatif, rempli de l'histoire passée et future de notre village et plus encore.

Avec le froid qui fait son entrée à petits pas, c'est aussi la période du grand ménage; un moment privilégié pour mettre de côté des articles qui feraient le bonheur des acheteurs lors de la traditionnelle Crieé des âmes.



Doris Jacob

COMMUNIQUÉS DU BUREAU

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance tenue le 2 septembre 2014 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois d'août 2014 pour un total de 774 448,36 \$;
- Commandite de 100 \$ à la FADOQ de St-Stanislas pour l'organisation d'un souper festif afin de souligner son 40^e anniversaire d'existence ;
- Autorisation d'achat d'un camion Ford F150 au montant de 24 900,94 \$;

Séance tenue le 6 octobre 2014 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de septembre 2014 pour un total de 633 330,02 \$;

- Fermeture d'une partie de chemin désaffectée sur le chemin de la Côte St-Paul;
- Cession de deux parcelles de terrain (465-32 et 465-33) provenant d'un ancien chemin public et établissement des servitudes à des fins d'utilité publique;
- Octroi d'un contrat à la firme de génie conseil WSP pour l'élaboration d'un plan d'intervention dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014-2018;
- Octroi d'une aide financière de 150 \$ à la Fondation du Centre d'accueil de St-Narcisse pour la tenue de son activité annuelle;



COLLECTE DES ORDURES

Comme l'indique le calendrier des collectes des ordures ménagères, la **collecte des gros déchets** sera effectuée le 23 octobre.

À compter du 9 octobre, la collecte des ordures ménagères sera effectuée **aux deux semaines**.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES ANIMAUX

Extrait du règlement numéro 98-04-393

« Article 3 - Nuisances

Constitue une nuisance et est prohibée un chien qui aboie ou hurle d'une manière à troubler la paix.

Article 7 - La garde

Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Article 8 - Endroit public

Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété autre que celle du propriétaire de l'animal. »

Extrait du règlement numéro 2011-02-02

« Article 6 - Amendes

Quiconque, incluant le gardien d'un animal, contrevient aux articles 3, 7 et 8 du règlement numéro 98-04-393 commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de cent dollars (100 \$) . »

EXTRAIT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-05 RELATIF AU STATIONNEMENT

« Article 7 Hiver

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

Article 10 Amendes

Quiconque contrevient aux articles 5 et 7 du présent règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de cent dollars (100 \$) . »

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

(Article 15.2 du règlement de zonage)

Dans toutes les zones, il est permis, du 1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante, d'installer un abri d'auto temporaire, aux conditions suivantes :

- Il doit y avoir un bâtiment principal sur le même terrain;
- le revêtement de l'abri d'auto doit être fait en toile ou autre matériau spécifiquement manufacturé à cette fin;
- le revêtement doit être fixé à une structure démontable et bien ancrée au sol;
- l'abri d'auto doit être localisé dans les cours latérales et leur prolongement dans la cour avant; il peut aussi être localisé dans l'allée de circulation menant à un garage annexé au bâtiment principal ou dans la cour arrière;
- la superficie maximale de l'abri d'auto est de 30 mètres carrés par unité de logement;
- la hauteur maximale de l'abri est de 3 mètres.

L'implantation de l'abri d'auto doit respecter les distances minimales suivantes :

- 1 mètre de la bordure intérieure du trottoir ou de la chaîne de rue;
- 2 mètres de la ligne avant du terrain lorsqu'il n'y a pas de trottoir ni de chaîne de rue;
- 1,5 mètre des lignes latérales et arrière du terrain.

VENTE PAR ENCAN AU GARAGE MUNICIPAL

Samedi 1^{er} novembre – 10 h

2 pompes à eau 2 po. (une 9HP Thibault 1972-1966)
 1 tondeuse Husqvarna 5-20
 1 laveuse à pression Karcher 1750G 5HP
 1 souffleuse à neige TTI 10/28
 2 climatiseurs 110V et 220V
 15 contenants de plastique 5 gallons
 275 traverses 3,5 x 8 x 57 pouces
 1 table de pool 6 x 3 pieds
 1 camion F250 1998
 1 moteur 2HP 115V
 5 feuilles de tuyau 8 po x 14 pieds en plastique
 1 coffre de camion Trailflex 6 pieds x 20 po x 20 po en aluminium
 3 barrières de 14 pieds (clôture à vache)
 Sable de rue et matériaux divers



Dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable, les villes et municipalités du Québec doivent établir un plan d'action qui les mènera à l'atteinte de l'objectif national de diminuer de 20 % la consommation d'eau potable. Pour Saint-Stanislas, la première étape de ce plan d'action consistait en l'adoption d'une réglementation sur la consommation de l'eau potable.

Le conseil de la Municipalité a donc, à la séance du 6 août 2012, adopté un règlement traitant de cette matière; le texte intégral étant publié sur le site Internet de la Municipalité www.saint-stanislas.ca. Nous vous invitons à en prendre connaissance et comptons, bien entendu, sur votre nécessaire collaboration pour en respecter le contenu. Pour y avoir accès, suivre le chemin suivant : *Vie municipale – Communications municipales – Communiqués divers – Consommation de l'eau potable*.

Une bonne partie de l'eau consommée dans nos activités courantes est tout simplement gaspillée. Par exemple:

- laisser couler l'eau du robinet lors du brossage de dents;
- faire fonctionner le lave-vaisselle et la machine à laver sans les charger complètement;
- laver l'entrée d'automobile, trottoir, patio et murs extérieurs à l'aide du boyau d'arrosage plutôt que du balai;
- négliger de réparer les fuites (toilettes, robinets).



DIVERS

ASSOCIATION DES LOISIRS

Le tournoi de balle familial a connu un beau succès encore cette année. Même la température s'est rangée de notre côté et a retenu ses larmes afin de nous garder au sec! C'est Amélie Brouillette de Saint-Stanislas qui a remporté le tirage du 60/40. Un nouveau tirage aura lieu pour le temps des fêtes. À suivre...

Merci à Dany Giroux et Mario Boisvert qui ont pris en charge le club de balle des 8 à 12 ans cet été. Une belle saison qui s'est clôturée par une soirée aux Aigles de Trois-Rivières.

Corvée au gymnase de l'école

La rentrée scolaire, c'est l'occasion pour les jeunes de retrouver leurs anciens amis et aussi d'en connaître de nouveaux. Pour l'école du Versant de la Batiscan, c'est une nouvelle direction qui est en place, insufflant à l'établissement un nouveau dynamisme. Monsieur Sylvain Carrier, directeur, et madame Dancy Caouette, son adjointe, se partagent les tâches quant à la gestion de cinq écoles de la MRC.

Voulant redonner une seconde jeunesse aux installations du gymnase, l'Association des loisirs de St-Stanislas se joint à cette volonté de relooking et vous invite à une corvée municipale les 21 et 22 novembre prochains pour repeindre l'intérieur du gymnase. Une cure de jeunesse qui redonnera de la vitalité à cette infrastructure. Si vous êtes intéressés à venir donner de votre temps, communiquez avec Lise Déry au 418-328-3151. Prenez note que le dîner sera offert sur place pour les bénévoles. Au plaisir de vous y rencontrer.

Spectacle de Noël, le 6 décembre

Tu dances? Tu chantes? Tu veux faire partie de l'animation? Si oui, le spectacle est pour toi! Les pratiques ont débuté le samedi 4 octobre à la salle municipale, mais il n'est pas trop tard pour t'inscrire. Information : Karine Brouillette (418-328-3899), Laurence Jacob (418-328-4610).

Le Père Noël nous rendra visite le dimanche 7 octobre, à 13 h 30 à la salle municipale. Il invite les jeunes de 0 à 9 ans à donner leur nom à Lise Déry au 418-328-3151 ou liz_dery@hotmail.com pour que les lutins se mettent à l'œuvre afin de préparer une petite surprise à chacun d'eux.

À noter que les loisirs sont maintenant sur Facebook. Aimez notre page pour mieux suivre nos activités.

BIBLIO ÉMILIE BORDELEAU

Un échange de livres avec le Réseau biblio de Trois-Rivières a eu lieu en août. Les livres provenant de cet échange sont identifiés par une pastille de couleur framboise apposée au dos de ces derniers.

Nous avons un grand choix d'ouvrages pour tous les goûts et tous les âges :

Nouveautés de notre collection locale dont :

- *Les années de plomb*, de Jean-Pierre Charland,;
- *Les héritiers du fleuve*, le dernier volume de la série *Fanette*, de Louise Tremblay d'Essiambre;
- *Une autre idée du bonheur*, de Marc Lévy;
- *La veuve du boulanger*, de Denis Monette;
- et nous avons complété la série *Chronique d'une petite ville*, de Mario Hade.

Un beau choix de revues telles que *Bel âge*, *Châteleine*, *Géo le monde*, *Géo plein air*, etc.

Des livres audio : romans adultes, jeunes ainsi que le nouvel âge.

Nouvelle exposition sur la musique québécoise (livres avec notes de musique) : Marjo, Ginette Reno, Plume Latraverse, Paul Piché, etc.

Pour les plus jeunes : livres sur le thème *Boîtes à surprises*.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à nos bénévoles qui se feront un plaisir de vous répondre. Vous pouvez également nous écrire par courriel à biblio002@reseaubibliocqlm.qc.ca.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Lundi et mercredi de 19 h à 20 h
Mardi de 14 h 30 à 16 h

Marie-Andrée Tessier, responsable

SERVICE DES INCENDIES DE ST-STANISLAS

Du 5 au 11 octobre 2014, c'est la semaine de prévention des incendies. Le service des incendies de St-Stanislas profite de l'occasion pour vous rappeler l'importance d'être vigilant en ce qui a trait à la prévention des incendies.

Un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps est le moyen le plus efficace de sauver votre vie et celle de vos proches. Prenez l'habitude de remplacer la pile de votre avertisseur de fumée à chaque changement d'heure, soit 2 fois par année.



MAISON DE JEUNES

Pour souligner son 10^e anniversaire d'existence, les responsables de la MDJ sont heureux d'offrir aux jeunes une activité qui sort de l'ordinaire :

Laser tag

Pour tous les jeunes de 12 à 17 ans
Le samedi 18 octobre 2014
À Trois-Rivières

Pour s'inscrire, il faut payer la carte de membre annuelle au coût de 3 \$ et faire compléter un formulaire par un parent. La date limite d'inscription est le samedi 11 octobre 2014.

Horaire de la MDJ :

Jeudi 18 h 30 à 21 h 30
Vendredi 18 h 30 à 22 h 30
Samedi 18 h 30 à 22 h 30

Située au 1375-1, rue Principale, la MDJ est un lieu de rassemblement pour les jeunes de 12 à 17 ans. Les soirées se déroulent sous la surveillance d'un animateur responsable, à l'intérieur du local uniquement et l'animateur n'est nullement responsable des activités qui ont lieu à l'extérieur.

Pour toute information, communiquer avec l'une des responsables de la MDJ : Lucie Trudel (418-328-3899), Manon Girard (418-328-4716), Sylvie Valletand (418-328-8650).

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DES CHENAUX

Tu aimes les fleurs, le jardinage, les arbres, l'horticulture? Tu te préoccupes de ton environnement? Tu apportes une attention particulière à ton alimentation?

Tu es avide de connaissances face à tous ces sujets? Deviens membre de la Société d'Horticulture des Chenaux. Tu auras l'opportunité d'assister à 7 conférences, de participer à l'échange de plantes, à l'encan annuel et surtout, tu auras la chance de jaser avec des gens qui, comme toi, savent s'émerveiller devant la beauté d'une fleur, d'un arbre, d'un potager rempli de délicieux légumes.

Les conférences débutent le 7 octobre (19 h à 21 h). Pour connaître les endroits et les tarifs, contactez Lauraine Gauthier, présidente (418-328-8157).

VACCINATION ANTIGRIPPALE - Automne 2014

**Offerte à toute la population
(incluant les bébés de 6 mois et plus)**

Mardi le 11 novembre 2014

9 h à 11 h 30 - 13 h à 15 h

À la salle municipale
33, rue du Pont à Saint-Stanislas

S.V.P. porter un vêtement qui dégage facilement l'épaule.
Votre carte d'assurance-maladie est requise.

Clientèle visée par la vaccination gratuite contre la grippe

- Jeunes enfants de 6 à 23 mois;
- adultes de 60 ans et plus;
- femmes enceintes en bonne santé 2^e - 3^e trimestre (13 semaines ou plus);
- personnes atteintes de maladies chroniques, incluant femmes enceintes, peu importe le stade de grossesse;
- entourage des personnes à risques et à celui des bébés de moins de 6 mois;
- travailleurs de la santé.

Toute autre personne pourra recevoir le vaccin au coût de 20 \$ (comptant).

Aussi, vaccin gratuit contre la pneumonie disponible

- Personnes de 2 à 64 ans avec maladies chroniques ou
- personnes de 65 ans et plus n'ayant jamais reçu le « pneumovax » (sauf exception).

ÇA VAUT LE DÉTOUR**DU NOUVEAU DEPUIS OCTOBRE**

Le presbytère est ouvert en soirée le 1^{er} LUNDI de chaque mois, de 18 h 30 à 20 h. Venez échanger sur des récits bibliques ou sur des sujets qui touchent la vie chrétienne. Vous êtes tous et toutes les bienvenus avec ou sans rendez-vous.

En tout temps, les jeunes familles peuvent s'inscrire au cheminement de foi, ce que nous appelions *catéchèse* il n'y a pas si longtemps!

Tout se fait maintenant d'une façon personnelle et selon la disponibilité de la famille ou de la personne, à la maison, au presbytère ou par Internet. Vous êtes intrigué par certains récits bibliques, vous aimeriez en savoir plus, voici l'occasion. Une place spéciale est faite aux adultes qui aimeraient venir discuter sur un ou des récits qui les ont questionnés.

Ce chemin mène aussi vers les étapes que sont les sacrements et cela peu importe votre âge. (Baptême, 1^{er} pardon, 1^{re} communion, confirmation).

N'hésitez pas à venir me rencontrer ou à prendre rendez-vous : Odette Soucy (418-328-3111 ou 418-328-3927).

NOUVEAU SERVICE OFFERT dans la région pour les entrepreneurs, les gestionnaires et même les travailleurs autonomes. Cumulant plus de dix années d'expérience, Sophie Brunet, de Saint-Stanislas, offre une panoplie de services administratifs à distance ou directement sur les lieux de votre entreprise. Que ce soit pour des tâches bureautiques telles que le traitement de texte, la rédaction, la facturation, le service à la clientèle, la gestion des courriels et appels ou afin de mettre de l'ordre dans votre paperasse par l'organisation de votre bureau en passant par la gestion de projet, ses services peuvent facilement s'adapter à vos besoins. Elle possède une bonne expertise en gestion d'OSBL. Elle peut donc vous aider lors de vos demandes de subvention. Sophie travaille avec vous en étroite collaboration, dans le respect de vos échéanciers, afin de contribuer au succès de votre entreprise.

Un service dont vous ne pourrez plus vous passer!

Sophie Brunet

Services administratifs virtuels et mobiles

819.690.8840

sophiebru78@gmail.com

<http://sophiebrunet.wix.com/servicesadmin>

Professionalisme ♦ Efficacité ♦ Productivité

À VENDRE : Terre agricole de 51 hectares en bordure de la rivière Batiscan, située au 2320, route 352 à Saint-Stanislas, avec maison ancestrale bâtie en 1913. 29 hectares de terre boisée et 21 hectares de terre cultivable. Terre sablonneuse et argileuse sablonneuse. Possibilité d'acheter avec ou sans la maison. Évaluation municipale uniformisée : 256 000 \$ /terre et maison). Contactez Isabelle Germain au 418-289-3742.

CAB DE LA MORAINÉ

Grande collecte de denrées

Les jeudi et vendredi 27 et 28 novembre prochains, se tiendra la *Grande collecte de denrées* dans toute la Mauricie. Le Centre d'action bénévole de la Moraine est le seul organisme accrédité par Moisson Mauricie / CDQ offrant un service de comptoir alimentaire dans la MRC des Chenaux.

Nous participerons donc à cette grande mobilisation mauricienne dans l'épicerie de votre municipalité, soit le Marché Bonichoix, qui nous soutient fidèlement. De précieux bénévoles vous accueilleront chaleureusement afin de recueillir vos dons. Vous pourrez faire un don en denrées non périssables ou en argent, selon votre choix.

Toutes les denrées amassées serviront pour les paniers de Noël des personnes et familles moins favorisées de votre municipalité. Les personnes ou familles qui souhaiteraient recevoir un panier doivent communiquer au CAB de la Moraine au 418-328-8600, avant le mercredi 19 novembre.

Nous vous remercions à l'avance pour votre générosité.

Services de popote roulante chaude et congelée

Popote chaude : La popote roulante chaude est un service de livraison de repas équilibrés (soupe, plat principal et dessert) et celle-ci est disponible afin d'offrir un soutien au maintien à domicile des personnes de notre milieu. Ces repas sont livrés une fois par semaine. Ceux-ci sont cuisinés et livrés par de généreux bénévoles.

Sachez profiter des bienfaits de ce service au moment où vous vivez encore à votre domicile et que vous êtes encore capable de cuisiner. N'hésitez pas à bénéficier des avantages que vous offre la popote roulante soit « un petit répit ». En tant qu'ainé, vous méritez de vous offrir ce «cadeau» hebdomadairement.

Popote congelée : Au-delà des repas de popotes chaudes, les personnes désireuses de profiter de ce service ont également l'opportunité de commander des menus de popotes congelées. Ce service vient pallier pour les journées où le service de popote chaude n'est pas offert, ou encore pour les périodes de fermeture du Centre. Les bénéficiaires ont la possibilité de commander le nombre de repas qu'ils désirent, et ce, plusieurs fois durant l'année. Ceux-ci sont préparés, congelés et emballés sous vide par un traiteur, et livrés à domicile par de généreux bénévoles.

Pour tout autre information ou pour vous inscrire, communiquez avec nous au 418-328-8600.

PROGRAMME DE RECYCLAGE DES CONTENANTS VIDES DE PESTICIDES ET DE FERTILISANTS

Vous connaissez le Programme de recyclage des contenants de pesticides et de fertilisants vides offert depuis plusieurs années par **AgriRECUP** ?

Il s'agit d'un programme qui s'adresse au milieu agricole et qui permet chaque année au Québec de recycler pas moins de 130 000 bidons de plastique qui, autrement, pourraient aboutir dans les sites d'enfouissement municipaux. Fonctionnant sur une base annuelle, le programme encourage les producteurs agricoles à retourner, sans frais, leurs contenants vides de pesticides et de fertilisants chez l'un des 120 détaillants de produits agricoles que l'on retrouve dans toutes les régions du Québec. Le plus près de chez nous est situé au **575, route 359, Saint-Narcisse (AGRO-SOL inc.)**. **AgriRECUP** effectue la collecte de ces contenants et les recycle de façon sécuritaire. Ils sont ainsi nettoyés à fond, déchiquetés et de nouveau utilisés en produits utiles comme en drain agricole.

AgriRECUP est une organisation nationale vouée à la responsabilité environnementale par le biais d'une valorisation adéquate des déchets agricoles. Elle dirige, au Québec et dans tout le pays, des programmes de gestion responsable des déchets agricoles, y compris celui de recyclage des contenants de pesticides et de fertilisants vides. www.agrirecup.ca

LA VOIX DES PARENTS

Forum communautaire



Partagez vos idées et vos opinions sur les besoins de vos enfants (0-5 ans) et de votre famille.

8 novembre 2014 - de 9 h 30 à 14 h

Centre communautaire Charles-Henri Lapointe
100, de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Garderie, buffet, animation clownesque, tirage pour les répondants du sondage, jeu gonflable.

Inscrivez-vous avant le 5 novembre 2014, c'est gratuit. Appelez au 418-325-2120 et demandez France Veillette ou par courriel appdc@live.

PETITS HALLOWEENS», SOYEZ VIGILANTS...



Chaque année à l'Halloween, des centaines d'enfants déambulent dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons. La sécurité des enfants est une priorité pour la Sûreté du Québec et les parents sont invités à transmettre les consignes de sécurité suivantes à leurs enfants.

Avant de partir :

- Porter du maquillage plutôt qu'un masque, pour mieux voir et entendre;
- porter des vêtements courts pour ne pas trébucher;
- porter un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour être visible;
- utiliser une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible;
- déterminer un trajet et une heure de retour avec les parents.

Durant la cueillette de bonbons :

- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur en tout temps;
- ne jamais entrer seul dans la maison d'un inconnu;
- ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied;
- traverser les rues aux intersections;
- parcourir un seul côté de la rue à la fois;
- inspecter les bonbons avec les parents avant de les consommer.

Soulignons que la sécurité des enfants ne peut être assurée sans l'entière collaboration des automobilistes. Ceux-ci doivent redoubler de prudence et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues le soir de la cueillette de friandises.

La Sûreté du Québec remercie l'ensemble de la population pour sa collaboration et souhaite à tous une belle fête d'Halloween.

L'AUTOMNE : PIÉTONS, SOYEZ VISIBLES

Chaque jour au Québec, trop de piétons sont happés accidentellement par des automobilistes. (8 par jour selon les données de la SAAQ).

En ce début d'automne, avec la noirceur qui arrive de plus en plus tôt, nous voulons vous sensibiliser afin de prévenir un tel drame. Voici quelques règles et conseils de prévention utiles, qui vous inciteront à la vigilance :

- Portez des vêtements de couleurs voyantes ou munis de bandes réfléchissantes;
- l'utilisation d'une lampe frontale ou d'une lampe de poche est une bonne option;
- s'il n'y a pas de trottoir, circulez toujours face aux automobilistes;
- traversez aux intersections, en vous assurant de regarder de chaque côté avant de vous engager (Gauche, Droite, Gauche);
- respectez les feux pour piétons ou les feux de circulation sont les meilleures options pour éviter une collision qui aurait pu être évitable.

Bref, ne prenez jamais pour acquis qu'un automobiliste vous a vu. Vaut mieux être prudent et revenir de votre marche de santé en un seul morceau.

Vaillants marcheurs : Vous êtes vulnérables car vous n'avez aucune protection. Ces simples conseils pourraient vous sauver la vie...

ÉCOLE SECONDAIRE LE TREMPLIN

18 novembre 2014 - 19 h à 21 h 30

Conférence « Améliorer vos relations parents-enfants »

14 novembre à 20 h - Groupe musical « The Seasons »

Billets (20 \$) en vente au www.eventbrite.ca/e/billets-spectacle-du-groupe-the-seasons-12528945413 ou à la porte, le soir même.

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Mardi 7 octobre - 13 h 15 à 15 h : Atelier « Aider sans s'épuiser » La résilience. Gratuit.

Mardi 14 octobre - 13 h 15 à 15 h : Café-jasette. Coût : café gratuit. Manoir Antic à Champlain.

Mardi 21 octobre - 13 h 15 à 15 h : Conférence « Association des malentendants de la Mauricie ». Gratuit.

Mardi 28 octobre - 9 h à 12 h : Halloween, mini conférence sur la peur et l'anxiété et décoration de citrouilles.

Information et inscriptions : 1-855-284-1390

Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉNEMENT
Mercredi 15 octobre	 CHEVALIERS DE COLOMB - Conseil 2903 Date limite pour les inscriptions au « pool » de hockey. Tentez votre chance de remporter de beaux prix. Pas nécessaire d'être Chevalier de Colomb ou connaisseur de hockey; il s'agit d'être chanceux pour gagner. Information : Jean-Pierre Veillette (418-328-4582).
Samedi 18 octobre	 La FADOQ ST-STANISLAS fête ses 40 ans d'existence Souper suivi d'une soirée dansante animée par Diane et Marcel Charest. Comme les places sont limitées, vous devez réserver auprès de Clémence (418-328-3520) ou Ginette au (418-328-4582). Coût du billet : 20 \$.
Lundi 20 octobre	 FADOQ ST-STANISLAS Jeux des aînés à la salle municipale.
Dimanche 26 octobre	FABRIQUE DE ST-STANISLAS - CHEVALIERS DE COLOMB Après la messe de 9 h 30, un brunch sera servi à la salle municipale avec notre distingué visiteur, Mgr Luc Bouchard, du diocèse de Trois-Rivières. Les billets sont en vente au presbytère et auprès des membres du trio pastoral : Odette Soucy (418-328-3927), Sylvie Lafontaine (418-328-8639), Jean-Pierre Veillette (418-328-4582). Coût du billet : 10 \$ en prévente et 12 \$ après le 20 octobre. Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Bienvenue à toute la population!
Samedi 1 ^{er} novembre	 CHEVALIERS DE COLOMB - Conseil 2903 Soirée vins et fromages à la salle municipale. Billets en vente au coût de 25 \$. Information : Jean-Pierre Veillette (418-328-4582)
Lundi 3 novembre 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
Dimanche 9 novembre	 CHEVALIERS DE COLOMB - Conseil 2903 Crie pour les âmes à la salle municipale. Information : Jean-Pierre Veillette (418-328-4582)
Mardi 11 novembre	 VACCINATION ANTIGRIPPALE À la salle municipale : 9 h à 11 h 30 - 13 h à 15 h Voir article page 7
Samedi 15 novembre 20 h	 SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Animation musicale par Diane et Marcel Charest
Samedi 6 décembre	SPECTACLE DE NOËL À la salle municipale. Présenté par des jeunes talents de chez nous.
Mardi - 9 h 30 à 10 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS - Autres activités Vie active, au local de l'Âge d'Or
Jeudi - 9 h 30 À 10 h 30	Marche pour tous, départ à l'intersection du boul. Industriel et de la rue Principale

Matières acceptées dans le bac à récupération

Contenants, emballages, imprimés, journaux



ÉCOCENTRES

Les écocentres sont des lieux consacrés à la valorisation des matières. Vous devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières.



ÉCOCENTRE mobile

L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants :

31 mai	Saint-Édouard-de-Maskinongé
7 juin	Saint-Stanislas
20 septembre	Saint-Paulin
27 septembre	Sainte-Anne-de-la-Pérade

Emplacements et horaires

Trois-Rivières, secteur ouest
2455, rue Charbonneau

Trois-Rivières, secteur est
1921, rue des Toitures

Horaire d'hiver
1^{er} décembre au 31 mars
Mardi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Horaire d'été
1^{er} avril au 30 novembre
Mardi au samedi
8 h 30 à 17 h 30

Shawinigan
2132, avenue de la Transmission

Champlain
295, route Sainte-Marie

Louiseville
760, avenue Deveau

Saint-Étienne-des-Grès
440, boul. de la Gabelle
entrée no 4

Horaire d'hiver
1^{er} décembre au 31 mars
Jeudi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Horaire d'été
1^{er} avril au 30 novembre
Mardi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Renseignements : rgmr.com | 819 373-3130

Bois



Métal

Électroménagers, outils, ferraille



Bardeaux d'asphalte et papier goudronné



Résidus domestiques dangereux

Été
Tous les RDD
Hiver
Peinture, huile et accumulateurs (batteries) de véhicules seulement



Autres matières

10 \$/chargement
Vitre, gypse, laine minérale, tapis, prélat, meubles rembourrés

Pneus

de route jantés ou non jantés



Branches



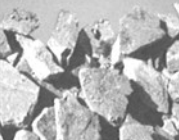
Appareils contenant des gaz réfrigérants

Réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs



Agrégats

Brique, béton, asphalte



Résidus verts



Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes :

Du 26 mai au 29 mai

Du 7 au 10 juillet

Du 13 au 23 octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

Collecte des feuilles mortes

Les feuilles mortes devront être déposées dans des sacs et elles seront ramassées les semaines suivantes :

Municipalités 20 au 23 octobre

Semaine bleu 3 au 6 novembre

Municipalités 27 au 30 octobre

Semaine verte 10 au 13 novembre

Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Éco-Centre au site de Champlain.

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité		Collecte même journée que ↓
Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chûtes Nord	St-Stanislas
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum de 1 mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

Les collectes du 1^{er}, 2 janvier et 31 décembre 2014 et celle du 1^{er} janvier 2015 devancées chacune de 2 jours.

Merci de votre collaboration : Le service d'hygiène du milieu de la MRC des Chenaux

Calendrier récupération 2014

La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier. D'autres collectes spéciales se feront aux dates indiquées par les pictogrammes.
Pour information : 819 373-3130



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

rgmrm.com

JANVIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1		
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1		
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1		
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

LÉGENDE :



Écocentre mobile : détails au verso

St-Stanislas = semaines en bleu



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2014



Jour de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Semaine verte	St-Prosper-de-Champlain	St-Maurice	Ste-Geneviève-de-Batiscan	St-Narcisse
Semaine bleue	Ste-Anne-de-la-Pérade	Batiscan	Champlain / St-Luc-de-Vincennes	St-Stanislas

Feuilles mortes	
Gros déchets	

JANVIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		30-31 déc	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

AVRIL

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
30-31 mars	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
31 août	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

DÉCEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
30 nov	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1 jan		

Collectes spéciales (gros morceaux et feuilles mortes) et autres informations au verso